

Listen to this article

David, le Psalmiste, était un prophète auquel le Tout-Puissant accorda non seulement le privilège d’informer les hommes sur les temps encore à venir, mais lui fit aussi la grâce de pouvoir jeter un regard spirituel dans l’harmonie de l’univers, qui dépasse de loin notre champ de vision charnel limité.

Dès le deuxième verset, le psaume 19 en témoigne : *« Les cieux racontent la gloire de Dieu et l’étendue manifeste l’œuvre de ses mains. »* David, le prophète, fut subjugué par la perfection de l’étendue infinie. Il ne vit pas seulement un ciel, il vit un ciel au-dessus du ciel, et encore d’autres cieux au-dessus. Il les vit la nuit, pleins d’une multitude de grandes et de petites lumières, plus ou moins éloignées, donnant de la profondeur à l’immensité. Ces différences n’ont pas échappé à l’attention de l’observateur en méditation.

Mais David vit plus que cela. En effet, les anciennes civilisations possédaient une étonnante connaissance des mouvements des corps célestes, et avaient établi des calculs astronomiques. Il est connu que l’astronomie est la plus ancienne science exacte. L’ordonnancement des astres du ciel, la loi infaillible de la création de Dieu ont considérablement impressionné le Psalmiste. L’infini, la toute-puissance, la sagesse, la justice et la loi – c’est tout cela que l’observateur étonné peut lire dans ce ciel étoilé. L’amour aussi, qui veille sur chacun, est un trait de caractère du Créateur qui se révèle à lui. Et cette gigantesque œuvre est accomplie, il n’y manque rien, elle est parfaite. C’est la « gloire » que les cieux manifestent en silence.

La gloire du Créateur ! Elle est limpide, immuable, méthodique et fiable. De telles qualités inspirent une profonde confiance. Elles ne sont pas éphémères ; sous l’aile de Dieu, il y a la paix, la félicité, la joie et la sécurité éternelles qui apportent une profonde satisfaction et beaucoup de bienfaits. Ce sont les magnificences que racontent les cieux.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

« Ce n’est pas un langage, ce ne sont pas des paroles dont le son ne soit point entendu. » – v. 3.

Il y a les « oreilles » de l’esprit et les « yeux » de l’esprit, ils entendent et ils voient bien plus que les oreilles et les yeux charnels ne pourraient jamais entendre et voir. De même que les rayons X nous permettent de voir le squelette à travers la peau et la chair de nos pieds, et à travers le cuir de nos chaussures, de même nos oreilles et nos yeux spirituels nous permettent d’entendre la musique cosmique et d’apercevoir des choses lointaines ou cachées.

« Le jour en instruit un autre jour, la nuit en donne connaissance à une autre nuit. » – v. 2.

La louange de la gloire de Dieu résonne sans interruption de jour en jour et de nuit en nuit. Celui qui a des oreilles entend, celui qui a des yeux voit cette gloire. Il n’y a pas d’excuses pour que l’information ne soit pas entendue, pour que cette gloire ne soit pas remarquée. C’est pourtant le cas, mais ce sont ceux qui ne veulent pas entendre, ni voir, qui en sont seuls responsables.

Mais, l’univers n’est pas mort, il n’est pas figé ; il se modifie, il est toujours en mouvement. Le temps s’organise grâce à ces mouvements. Le jour alterne avec la nuit, l’été avec l’hiver, le matin avec le soir. Chacune des douze heures du jour se reconnaît à l’intensité de la lumière ou à la longueur des ombres, les saisons également. Les astres mesurent le temps – ce qui nous permet de comprendre cette notion de « temps ». Une autre répartition du temps nous est donnée par la lune : douze (ou treize) fois dans l’année, elle est « pleine » ou « nouvelle » et au moins quatre fois par mois, elle prend des formes différentes et partage le mois en quatre semaines.

La nature, comme les hommes, est constamment encadrée et définie par la loi de Dieu. Et nous sommes obligés de nous y adapter, de dormir la nuit, de travailler le jour. Ce n’est pas sans conséquences que de rompre cette organisation qui nous est bénéfique.

Ces dispositions nous font prendre conscience que notre vie est rythmée par le temps. Nous parlons du présent, du passé et de l’avenir. Nous vivons dans les trois

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

périodes. Le présent est un instant qui ne se prolonge pas. Il est faux de dire que nous vivons seulement dans le présent, et que le passé et l’avenir ne sont que des vues de l’esprit. Le présent est déterminé par le passé, et il ébauche l’avenir. Le mouvement des astres nous apprend à organiser notre temps et à bien l’utiliser. Ces mouvements sont cycliques, tout revient. Sachant cela, nous disposons de l’avenir avec assurance, et le passé nous sert d’enseignement.

En effet, le Créateur et l’œuvre de ses mains sont nos instructeurs. Ils parlent un langage clair : *« Car ce qu’on peut connaître de Dieu est manifeste pour eux, Dieu le leur ayant fait connaître. En effet, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l’œil, depuis la création du monde, quand on les considère dans ses ouvrages. Ils sont donc inexcusables, puisque, ayant connu Dieu, ils ne l’ont pas glorifié comme Dieu, et ne lui ont pas rendu grâces. »* – Romains 1 : 19-21.

L’apôtre nous dit ici que la méconnaissance du Tout-Puissant et le manque de foi sont aussi inexcusables que les péchés. Ce n’est valable que du point de vue divin sur l’ensemble de l’humanité. Les hommes voient les choses autrement ; ils croient que ce que tout le monde fait ne peut pas être un péché, et que ce que tous – ou presque – croient, ne peut en aucun cas être une erreur. Celui qui ne dépasse pas ce point de vue, n’a pas encore atteint le premier niveau de connaissance.

Parmi les astres du ciel, il en est un, d’une grande importance pour la vie de notre planète et spécialement des hommes, c’est le soleil – la lumière et la source de chaleur de la terre. La puissance qui s’en dégage est telle que les créations terrestres – les plantes, les animaux et les hommes – ne résisteraient pas à son action ininterrompue. Son apparition est aussi bénéfique que sa disparition – en temps voulu. Le prophète dit de lui : *« … où il a dressé une tente pour le soleil. Et le soleil, semblable à un époux qui sort de sa chambre, s’élance dans la carrière avec la joie d’un héros ; il se lève à une extrémité des cieux, et achève sa course à l’autre extrémité : rien ne se dérobe à sa chaleur. »* – v. 5-7.

Le soleil paraît être un outil efficace avec lequel Dieu bénit le monde. On pourrait parler d’un « agent » efficace qui quitte chaque matin, au temps prévu, son aire de repos, pour accomplir avec zèle son service. Il a pour mission d’éclairer de ses

rayons, les abîmes les plus profonds, tel un « œil de justice » pour lequel rien ne doit rester caché de ce qui se passe sur terre. Le soleil n’est donc pas seulement une source de bénédiction, mais aussi un gardien qui garantit un juste déroulement des affaires des hommes.

Après avoir considéré la loi divine manifestée dans la nature, le Psalmiste se tourne maintenant vers la révélation du Dieu vivant dans la loi mosaïque : *« La loi de l’Éternel est parfaite, elle restaure l’âme ; le témoignage de l’Éternel est véritable, il rend sage l’ignorant. »* – v. 8.

Si l’étude de la Création nous a inspiré de l’admiration et nous a donné une idée de la toute-puissance de Dieu, la Parole révélée s’adresse directement à l’Esprit. Dieu parle notre langue, Il s’adresse à notre compréhension. Le Tout-Puissant se penche vers les hommes, vers le peuple élu d’Israël, et vers chacun en particulier, pour lui faire connaître sa volonté. Dieu reste ce qu’Il est : la loi et la justice. Dans ce sens, Israël et chaque Israélite devaient Le représenter dans le monde. Quelle mission exaltante ! Quel honneur ! Obéir à la sagesse et à la justice de Dieu rend certainement sages les ignorants !

C’est par Israël que Dieu devait imposer ses lois au monde. Mais c’est Paul qui plus tard, clarifiera le résultat de cette expérience ; il nous explique : *« Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l’homme intérieur. »* (Romains 7 : 22). Il est ravi – comme le Psalmiste – par la beauté de la vérité et la justice de la loi. Mais il continue, disant : *« Mais je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon entendement, et qui me rend captif de la loi du péché, qui est dans mes membres. »* – v. 23.

La loi de Dieu ne remplirait-elle pas son office quand même un Paul doit capituler devant ses exigences ? Certainement pas ! C’est précisément avec des hommes tels que Paul qu’elle atteint son but. La loi ne rend pas les hommes justes, à la ressemblance de Dieu, elle ne le peut même pas. La loi est là pour signifier à l’homme qu’il est pécheur – ce qu’il ne sait pas, en général – ; elle doit l’amener à douter de lui-même, comme Paul l’exprime en s’écriant dans son

découragement : *« Misérable que je suis ! Qui me délivrera du corps de cette mort ? »* – v. 24.

C'est précisément cette impasse qui devait pousser l'homme sincère dans les bras du Sauveur Jésus-Christ, c'est-à-dire que la loi, comme un pédagogue, devait le conduire à Christ, ce qui était son véritable objectif. – Galates 3 : 24-26.

Ce résultat n'était obtenu que chez des personnes sincères qui croyaient à la loi, qui étaient en accord avec ses exigences et qui ressentaient douloureusement la contradiction entre elles et leur vie de péchés. La bonne interprétation de la loi divine leur apportait du moins des bénédictions.

Par contre, la loi n'était d'aucune utilité à ceux qui n'éprouvaient pas cette contradiction, car ils n'avaient jamais pris assez au sérieux les exigences de la loi de Dieu. Il n'y avait pas de différence entre eux et les païens, explique Paul : *« Tous ceux qui ont péché sans la loi périront aussi sans la loi, et tous ceux qui ont péché avec la loi seront jugés par la loi. »* – Romains 2 : 12.

Par ailleurs, Paul dit qu'il est possible qu'un païen ait assez de conscience et le sens de la loi, pour que l'opposition entre ses intentions pures et leur réalisation parfaite le culpabilise ; parce que les non-Juifs avaient accès au message de l'Évangile, tout comme les Juifs.

Les versets suivants disent qu'un esprit affamé de vérité et de lois justes, se réjouit, se sent rafraîchi et consolé par la crédibilité d'un tel conducteur spirituel : *« Les ordonnances de l'Éternel sont droites, elles réjouissent le cœur ; les commandements de l'Éternel sont purs, ils éclairent les yeux … Ton serviteur aussi en reçoit instruction ; pour qui les observe la récompense est grande. »* – Psaume 19 : 9-12.

Pourtant, l'erreur est possible, car le cœur humain est malicieux et souvent ignorant : *« Qui connaît ses égarements ? Pardonne-moi ceux que j'ignore. »* – v. 13.

Des pensées ne nous passent-elles pas par la tête, que nous sommes les seuls à connaître le Seigneur ? Des idées d'orgueil, de jalousie, de doute et de manque de

foi ? Si on ne les combat pas, elles grandissent secrètement, et deviennent des fautes cachées. Parce que le prophète – et nous aussi – reconnaît ce danger personnel, il prie : « *Pardonne-moi ceux que j'ignore !* » C'est-à-dire : ouvre-moi les yeux pour que je me connaisse moi-même, préserve-moi de l'illusion ! Si Dieu ne nous expliquait pas ce qui Lui déplait en nous, qu'aurions-nous comme garantie que ces péchés involontaires ne se répètent et finissent par faire partie de notre mental ?

Mais les « péchés cachés » ne sont pas les seuls dangers. Même conscient d'une action suspecte ou inadmissible, l'homme déchu peut subir la pression violente de la méchanceté et de l'obstination ; c'est pourquoi il ajoute : « *Préserve aussi ton serviteur des orgueilleux ; qu'ils ne dominent point sur moi !* » – v. 14.

Dieu écoutera-t-Il une telle prière ? Certainement ! Il attend que nous formulions une telle prière pour qu'Il puisse nous protéger de nous-mêmes. A deux conditions : que nous reconnaissions notre fragilité face au péché, que nous ne la sous-estimions jamais, que nous ne nous bercions pas de fausses illusions et que nous cherchions refuge contre le danger auprès du Seigneur. Ainsi, il ne nous arrivera rien, c'est ce que dit le psalmiste dans le verset 14 : « *Alors je serais intègre, innocent de grands péchés.* »

Au début de ce psaume, nous étions étonnés devant les grandes lois de la création. Le croyant – même dans ce monde pécheur – peut se sentir merveilleusement en repos et entre de bonnes mains dans cet ordre des choses éternel. Même si la malédiction du péché pèse toujours sur la création terrestre, sa merveilleuse loi dégage cette paix et cette harmonie, qui plus tard rempliront la terre et y règneront quand le malheur sera aboli.

La famille divine peut aussi voir l'amour de Dieu qui se révèle dans la beauté de la nature. Cet amour, par lequel Il a donné son Fils unique, pour la liberté perdue « de la gloire des enfants de Dieu » et de la création pervertie par le Malin. – Romains 8 : 21.

Le prophète ne souhaite rien de plus que de se savoir inclus dans la grande harmonie et de se savoir protégé des dangers qui pourraient exclure les hommes

du royaume de Dieu. Pourra-t-il en faire partie ? Le Tout-Puissant va-t-Il répondre à son attente ? Est-elle justifiée ? C’est pourquoi, il termine par cette humble prière : *« Reçois favorablement les paroles de ma bouche et les sentiments de mon cœur, ô Éternel, mon rocher et mon libérateur ! »* – v.15.

TA – Janvier-Février 2002